

Association Les Paniers du Chablais
Contrat d'engagement : Farines panifiables biologiques - Année 2024

Les contractants : Le présent contrat est passé :

Entre **le Producteur** : **GAEC Le regain**, agriculture certifiée AB3 - chemin des Tattes 74140 Massongy
Tél : 0950173732 **Email** : gaec-le-regain@gmx.fr

Et **l'Adhérent** de l'AMAP Les paniers du chablais :

Mme, M,.....

Demeurant

Tel :Email :

Pour l'année 2024, Le présent contrat passé entre l'agriculteur et l'adhérent de l'AMAP pour un panier de Farine panifiable bio certifiée selon les termes ci-dessous et élaboré pour six distributions : les **19 janvier, 15 mars, 24 mai, 19 juillet, 13 septembre, 22 novembre**. Soit tous les 2 mois.

Termes du contrat :

Le producteur s'engage d'une part :

- A transformer seulement les céréales de la ferme en production biologique.
- Nos farines sont moulues avec un moulin de type Astrié à la meule de granit (ce qui préserve le germe et l'assise protéique du grain).
- A livrer, les Paniers, le jour et l'horaire déterminé par le conseil d'administration Les Paniers Du Chablais, selon la fréquence déterminée dans le contrat.
- A tenir les adhérents informés de l'état de ses cultures ou de son élevage ainsi que de la vie de son exploitation, notamment à faire visiter son exploitation régulièrement.
- A respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association « les paniers du Chablais ».

L'adhérent s'engage d'autre part :

- A respecter la charte des AMAP, les statuts et le règlement intérieur de l'association les paniers du Chablais.
- A venir prendre ou faire prendre en un lieu, un jour et un horaire déterminé par l'association son panier aux dates prévues.
- A trouver son remplaçant en cas de départ anticipé (s'il n'y a pas de liste d'attente).
- A remettre à l'association, lors de la contractualisation, les chèques à l'ordre du GAEC LE REGAIN, soit un chèque ou deux chèques correspondant au total indiqué dans le tableau ci-dessous.
- A accepter les aléas de la production sur la nature ou le volume du panier.

Composition du panier :

FARINES DE BLÉ										
Type		T80			T110			Intégrale		
Poids des sacs		1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	3 kg	5 kg
Prix TTC		2,20 €	6,50 €	10,00 €	2,20 €	6,50 €	10,00 €	2,20 €	6,50 €	10,00 €
DISTRIBUTION	19 janvier									
	15 mars									
	24 mai									
	19 juillet									
	13 septembre									
	22 novembre									
Somme	 X 2,20€ X 6,50€ X 10€ X 2,20€ X 6,50€ X 10€ X 2,20€ X 6,50€ X 10€
TOTAL										

Farines/Type		Petit épeautre (T110)			Sarrasin (T110)			Maïs (T110)	Lentilles (en graines)
Poids des sacs		1 kg	2 kg	4 kg	1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	1 kg
Prix TTC		5,00 €	10,00 €	20,00 €	4,00 €	12,00 €	20,00 €	2,20 €	5,00 €
DISTRIBUTION	19 janvier								
	15 mars								
	24 mai								
	19 juillet								
	13 septembre								
	22 novembre								
Somme	 X 5€ X 10€ X 20€ X 4€ X 12€ X 20€ X 2,20€ X 5€
TOTAL									

TOTAL DE LA COMMANDE: €

Signature de l'adhérent
 Fait le

Signature du producteur 